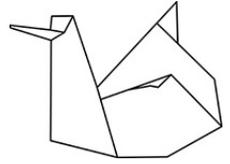


Cygne noir

Revue d'exploration sémiotique



Transfert. Exploration d'un champ conceptuel de Pascal Gin, Nicolas Goyer & Walter Moser

Pascal GIN, Nicolas GOYER & Walter MOSER (dir.), *Transfert. Exploration d'un champ conceptuel*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014

René Lemieux

Numéro 4, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1090137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1090137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cygne noir

ISSN

1929-0896 (imprimé)

1929-090X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lemieux, R. (2016). Compte rendu de [*Transfert. Exploration d'un champ conceptuel* de Pascal Gin, Nicolas Goyer & Walter Moser / Pascal GIN, Nicolas GOYER & Walter MOSER (dir.), *Transfert. Exploration d'un champ conceptuel*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014]. *Cygne noir*, (4), 121–126. <https://doi.org/10.7202/1090137ar>

© René Lemieux, 2016



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

TRANSFERT. EXPLORATION D'UN CHAMP CONCEPTUEL DE PASCAL GIN, NICOLAS GOYER & WALTER MOSER

Pascal GIN, Nicolas GOYER & Walter MOSER (dir.), *Transfert. Exploration d'un champ conceptuel*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014.

Aujourd'hui retraité de l'Université d'Ottawa, le professeur Walter Moser a longtemps étudié la question du transfert des idées, des concepts et des artéfacts culturels. Ses multiples objets d'étude vont des mouvements artistiques comme le baroque aux produits d'usage quotidien comme le café. L'ouvrage collectif qu'il codirige avec deux anciens coordonnateurs des activités de la Chaire de recherche du Canada en transferts littéraires et culturels, Pascal Gin et Nicolas Goyer, est un des aboutissements aux travaux de la Chaire qu'il dirigeait. Plusieurs textes de ce livre proviennent en effet de la participation, à partir de 2002, de chercheurs renommés à la Chaire. Sur les neuf chapitres de l'ouvrage, on retrouvera, outre ceux des directeurs, les textes d'Ellen Corin, de Pierre Lévy, de Hans-Jürgen Lüsebrink, d'Alvaro Pires, une contribution du regretté sociologue de la traduction, Daniel Simeoni, ainsi que deux traductions, de Timothy Murray (par Ryan Fraser) et de Wolfgang Ernst (par Dominique Bulliard). Cet ouvrage se propose de rendre compte de manière diversifiée, à partir d'une multiplicité de champs, d'un même concept, celui de « transfert ». On aura l'occasion ainsi de lire des analyses provenant de la traductologie, de la psychanalyse, des études cinématographiques, des études littéraires, de la criminologie et de la médiologie. Si la traduction est peu abordée directement dans l'ouvrage, cette question demeure néanmoins en arrière-plan de plusieurs des contributions et elle mérite d'être entendue comme un des champs possibles d'investigation de la conceptualisation et des conditions de possibilité du transfert. C'est la question que je me propose d'aborder dans cette recension. J'entreprends ainsi de faire une recension plus poussée de certains chapitres de l'ouvrage et proposer, en conclusion, de voir la traduction comme mode nécessaire pour penser les concepts.

Les rapports entre transfert et traduction

Avant de comprendre le concept de transfert, il faut savoir comment un concept se pense. C'est la tâche que s'est donnée Walter Moser dans son introduction et sa contribution à l'ouvrage. L'auteur se réfère à la célèbre formule de Gilles Deleuze et Félix Guattari (dans *Qu'est-ce que la philosophie?*, 1991) selon laquelle les concepts ne se découvrent pas dans un ciel des formes, mais se fabriquent, se créent, et poursuit cette idée en reprenant l'herméneutique de Hans-Georg Gadamer :

Contrairement à la vie sémantique des mots de la langue parlée [...] le terme technique est un

mot figé et l'usage technique d'un mot est une violence faite à la langue. Pourtant, à la différence du pur langage de signes, qui est celui du calcul mathématique, l'usage d'une terminologie technique demeure cependant fondu dans le parler d'une langue (quoique souvent à la façon d'un mot étranger) (Gadamer, cité à la p. 5).

Il faut quelque chose comme un processus de purification : « [S]éparer le mot du langage de tous les jours, le mettre à l'abri des aléas et imprécisions du langage courant, pour en faire un instrument cognitif désormais propriété d'un discours spécialisé. » (p. 3) Le concept comme *mot* est puisé dans le langage courant, mais doit aussi pouvoir s'en distinguer. Plusieurs vocables coexistent avec le terme technique : pour le verbe « transférer », Moser donne « transmettre, transporter, transposer, traduire... ». Cependant, il faut non seulement du temps pour que se lient le concept et son vocable – « transférer » est un des derniers verbes de cette suite à entrer en français, en 1724, à partir d'un emprunt savant au latin –, mais aussi, pourrait-on ajouter, le travail d'une communauté linguistique restreinte pour décider, en dernier recours, quel vocable doit être utilisé.

L'objectif de Moser est d'analyser, à partir de divers exemples tirés de plusieurs champs, un seul et unique concept, celui de transfert. Moser en propose la grammaire la plus simple : « il y a transfert culturel quand un agent (sujet) identifiable transfère un matériau culturel (objet) d'un système à un autre dans des conditions historiques concrètes. » (p. 53) Transférer – comme traduire, par ailleurs – se comprendra comme un verbe quadrivalent : un sujet et un objet auxquels on coordonne un lieu de départ et un lieu d'arrivée. Un des exemples donnés est celui d'un obélisque égyptien qu'on transporterait par bateau vers l'Europe. C'est sans doute la manière la plus simple de comprendre le transfert, elle est efficace et elle permet de procéder à une analyse en trois temps. En effet, penser un sujet du transfert a d'abord l'avantage d'aider à l'identification de l'individu ou de l'instance collective responsable du transfert, ensuite de permettre l'évaluation des intentions, parfois cachées, de ses acteurs : la récupération et le sauvetage ou le pillage et le vol de patrimoine. Identifier l'unicité d'un acte transférentiel comme processus lui-même en trois temps – prélèvement, déplacement, insertion – permet en outre de valider la réussite ou non de l'opération. Moser, pour parler d'un échec, utilise le mot « enkysté » (p. 60-61) pour désigner ce vocable comme corps étranger, comme par exemple les mots qu'on ne traduit pas, supposant l'intraduisibilité des concepts¹. Finalement, on peut aussi repérer un objet qui, transféré, ne sort jamais véritablement indemne :

Non seulement l'intégrité matérielle de l'objet peut-elle être mise à rude épreuve, mais, même matériellement identique, il ne s'agirait plus du même objet, étant donné sa recontextualisation et sa refunctionalisation dans un nouveau système (p. 61).

Moser admet que ce modèle vectoriel et actantiel est heuristique et qu'il peut difficilement rendre compte de tous les transferts culturels ayant lieu. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une image assez fidèle de la pensée du transport culturel dont fait partie la traduction des concepts perçus comme des objets passant d'une rive à l'autre.

Le transfert en histoire, le transfert en traduction

La métaphore si courante du pont entre les cultures qu'on utilise pour parler de traduction est peut-être à cet égard un effet étymologique du verbe latin *traducere* qui signifie « conduire quelque chose au-delà d'un obstacle ». Le terme anglais *to translate*, quoique différent, a une signification assez semblable : le latin *translatus* dénote également le déplacement d'un objet – une procession. C'est pourtant une image assez tardive de la traduction : dans l'Antiquité et au Moyen Âge, en latin, on utilisait plutôt les mots *convertere* (convertir, au sens de pivoter sur un axe, qu'on garde en français pour les conversions religieuses, financières avec la monnaie ou métrologiques avec les poids et mesure) et *interpretari*, un terme marchand désignant la vérification des instruments servant à calculer (*l'interpre* est celui qui se tient littéralement entre, *inter*, les prix, *pretium*, c'est un courtier qui s'assure de la validité du prix demandé, la valeur véritable de la marchandise). Le transfert tel qu'on le pense est donc lui aussi soumis à la pensée de la langue, à ce que la langue fait à notre pensée. Relever ce qui se pense en d'autres langues – ce que la traduction oblige – permet de repenser à nouveau cette mobilité culturelle.

Le chapitre du criminologue Alvaro Pires permet de comprendre différemment la question du transfert culturel. Son objet d'étude est le transfert des adages juridiques relatifs à l'égalité (œil pour œil, etc.) entre le système religieux du Moyen Âge (la théorie de l'expiation de saint Anselme au XI^e siècle) et le droit laïque pensé par Kant (la théorie rétributiviste au XVIII^e siècle). Cet objet assez différent des autres proposés dans l'ouvrage permet à l'auteur de questionner les aprioris méthodologiques d'une étude sur le transfert dans le domaine culturel. Se basant surtout sur les travaux du sociologue Niklas Luhmann, Pires propose de penser le transport des valeurs non pas à partir d'un transfert « de... à... » mais d'un transfert « par... ». Cette idée permet de critiquer l'usage du transfert d'un objet matériel pour penser le transfert d'un énoncé de sens :

L'opération de transfert, si l'on retient ce concept, est paradoxale, car elle ne déplace pas les énoncés : ils ne sont pas arrachés de là où ils se trouvent. D'une part, les énoncés « voyagent » donc *sans quitter* le système de départ. D'autre part, comme on ne peut pas les *déplacer*, on ne peut pas non plus transférer ou contrôler complètement leurs sens actualisés et possibles ainsi que leurs implications dans le système de réception (p. 144).

Cette contribution à l'étude des transferts de valeurs (ou de concepts) d'un système social complexe à un autre permet de penser autrement les transformations que subit un concept au sein d'une même culture à travers le temps. Ces transferts se présentent plutôt, pourrait-on dire, comme des « modifications » au sens philosophique que le mot avait à l'origine : celui de la modification comme relation du mode à la substance qu'il détermine. Étymologiquement, modifier, c'est créer ou instituer (*facere*) une mesure (*modus*) : toute reprise de concept ancien vise à fixer à nouveau ses déterminations. Il y a bien transfert, mais ce dernier fait du surplace. La réappropriation des concepts – parfois enfouis profondément dans la psyché culturelle – participe aussi de l'acte traductif sans se donner comme déplacement.

La contribution posthume de Daniel Simeoni pourrait se voir comme un autre exemple de l'insuffisance de notre usage des mots en « trans- » pour penser les concepts. Ce chapitre est vaste et nécessitera plusieurs relectures approfondies à l'avenir. Compte rendu de l'histoire de la présence et de la disparition du terme « transfert » en traductologie, la contribution de Simeoni apporte une réflexion supplémentaire sur l'usage métaphorique du transport en traduction. Un des éléments du texte est l'histoire du terme « transfert », notamment avec l'école traductologique de Tel Aviv. Sans entrer dans les détails de l'histoire du champ traductologique, notons que si, pour nous francophones, le terme « transfert » ne possède pas nécessairement de connotation politique, ce terme fut, au début des années 2000 en Israël, un sujet à débat. En hébreu, le mot existe sous forme d'emprunt du terme anglais *transfer*, mais il a fini par désigner à cette époque l'évacuation de la population palestinienne au-delà des frontières du Jourdain, initiative dénoncée par de nombreux intellectuels israéliens bien qu'elle ait trouvé peu d'écho ici, alors que s'annonçait la guerre en Irak. Or, un terme traditionnel existait déjà en hébreu, *ha'avana*, mais sa racine désigne aussi le mot hébreu signifiant « Hébreu », *ivri* (eyn, be't, resh). Il s'agit d'une double contrainte pour qui veut parler, dans la littérature traductologique, de transfert, pris d'une manière ou d'une autre dans les rets du langage ordinaire.

Simeoni termine son texte sur la *translatio imperii*, une doctrine du Moyen Âge voulant que l'autorité absolue (la souveraineté) passe historiquement entre grandes puissances politiques, toujours dans une même direction, vers l'ouest. La traduction comme transfert – ou le transfert en traduction – serait ainsi toujours associée à la violence politique :

La genèse de cette métaphore doit-elle être comprise comme une fatalité, un universel en quelque sorte de la transposition-substitution, du pouvoir et de l'écriture? Toutes les conceptions de la traduction, dans les langues écrites où la pratique s'est développée et s'est accompagnée d'une réflexion (intuitive ou théorique) ont-elles à leur source un réseau de significations marqué par la violence des rapports interethniques? (p. 113-114)

Il n'est peut-être pas anodin que les mots désignant la traduction ou le transfert en *trans-* aient été fixés au début de la Modernité, à l'époque où les États nationaux se constituaient. Cette ère appelle en effet l'affrontement entre les cultures nationales, et la traduction devient alors une arme parmi d'autres à leur disposition.

Les concepts à l'épreuve de la différence entre les langues

Simeoni mentionne dans son chapitre plusieurs exemples de langues pour nommer la traduction ou le transfert. Outre l'anglais et le français, on y trouve aussi le russe *perevesti* dont le radical *pere-* signifie « traverser », et la racine grec *phéro* de *métaphéro* (proche du latin *fero* du transfert : « porter »). Dans tous ces cas, dont l'origine est toujours indo-européenne, le socle cognitif présent dans les termes désignant l'acte traductif se pense par la métaphore du déplacement. Cette pensée porte-t-elle alors toujours un désir de puissance dans l'extension d'un territoire? Simeoni donne le contre-exemple du champ sémantique de la traduction en hongrois qui se dit *fordítás*, et dont la racine, *fordít* (« tourner ») se dit autant de l'inversion, du

tournage de page que de la révolution, très proche, donc, du latin *convertere*. En conclusion de son texte, Simeoni se met à spéculer :

Que se serait-il passé si, au lieu de cet ancrage gréco-latin du concept, c'était, disons, la version hongroise, celle de *fordítás*, qui avait circulé, puis avait été diffusée? Et si la traduction ne se pensait plus sur le modèle de la *translatio imperii*, succession des empires, l'arrachement au sol et le modèle tribal qui sous-tendent l'opération, le choc des purismes qui se font face dans l'incompréhension mutuelle – quand ce n'est pas la négation de l'autre –, mais, plus humblement, et peut-être aussi paisiblement, sur celui du concept de *tour*, de *trope* et tout compte fait de *jeu* interlingual, dans un ensemble vraiment universel, celui des langues et des cultures perçues comme vraiment égales, entre elles et pour elles? (p. 115-116)

Sortir de la langue : hériter autrement de notre monde

Peut-on supposer que le lexique détermine la pensée? Le philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne affirmait que la philosophie ontologique de Martin Heidegger sur l'être ne pourrait être évaluée que lorsqu'elle sera traduite dans une langue comme l'arabe... c'est-à-dire une langue qui ne possède pas de verbe « être ». Pour lui, la force d'un concept se mesure à son transfert dans une langue étrangère : c'est la mince ligne entre la traduction comme épreuve de la pensée et la traduction comme domination de l'autre. Repenser le transfert à partir de la pluralité des langues en traduction, une tâche qui reste à accomplir, permettrait peut-être de penser le monde différemment, ou encore d'en hériter, dans notre langue, par l'épreuve du passage à une autre langue.

Bien qu'elle ne soit peut-être pas avérée, l'hypothèse selon laquelle la langue prédétermine notre manière de penser vaut la peine d'être tentée. Nos langues indo-européennes sont dites « accusatives », leur structure d'actance se constitue en deux fonctions syntaxiques, le sujet (cas nominatif) et l'objet (cas accusatif). Selon plusieurs, à commencer par Nietzsche (dans *Par-delà le bien et le mal*, §17), cette grammaire donne une importance démesurée au sujet. Penser une nouvelle grammaire du transfert nécessiterait peut-être de voir en quoi la traduction change la conceptualisation (plutôt que les concepts). Par exemple, une langue ergative déstabiliserait la centralité du sujet. Ou encore, comme le suggère le métaphysicien siksika Leroy Little Bear recommandant l'apprentissage des langues autochtones, traduire dans des langues dites processuelles (décrivant des actions) plutôt que nominales (décrivant des objets) permettrait de repenser entièrement le monde comme mouvement plutôt que fixé, mais aussi de participer au renouvellement d'un « métaphysique indigène » écologique, non plus axé sur un ciel des formes désincarné et, en grande partie, fantasmé, mais sur une épistémologie liée au territoire. Si on accepte cette hypothèse, il s'agirait de comprendre le transfert non plus comme l'accomplissement d'une action par un agent défini, mais comme la description de ce qui est toujours déjà en train d'advenir. Dans tous les cas, traduire la pensée, c'est la mettre à l'épreuve d'elle-même.

Notes

- 1 Pour une réflexion sur le problème traductologique du « kyste », je renvoie à la très intéressante (auto) analyse de Simon Labrecque : « Remarques sur le concept d'incystence: un cas d'auto-translation », *Trahir*, mai 2014, disponible en ligne : <<https://trahir.wordpress.com/2014/05/14/labrecque-incystence/>>

